Bienvenue à la FRESEdE
(Troisième volée)

Séance de coordination FRESEdE : Suivi de la formation pratique

Lundi 13 septembre 2021

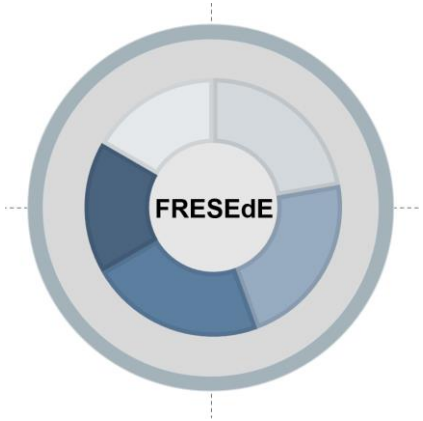

1. Le concept de formation en résumé

1. Concept de formation

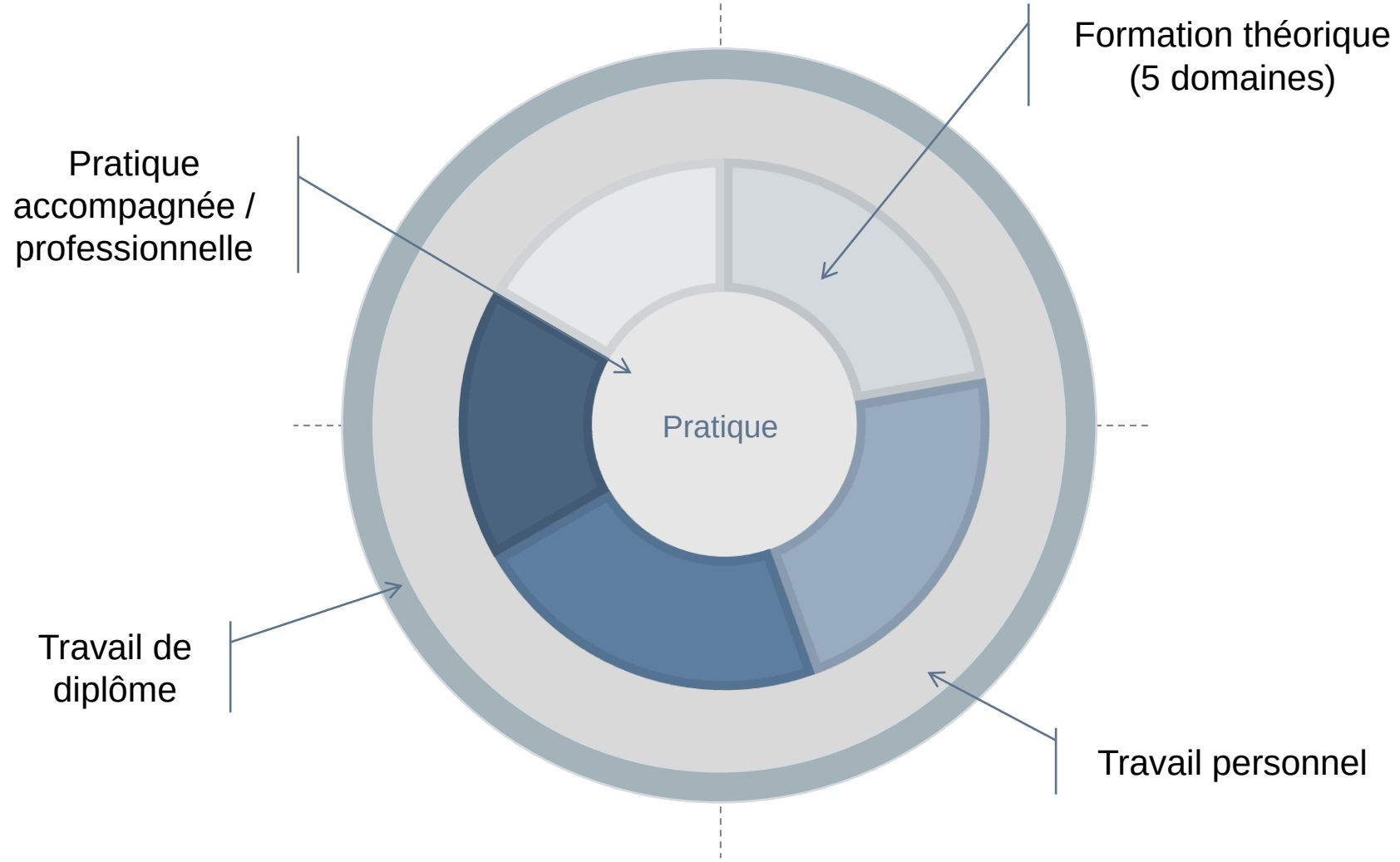

1. Concept de formation

Répartition des heures de formation (*)

Modalités de formation	F-5400	F-3600
Heures de contact	1800	1200
Travail personnel	900	900
Pratique accompagnée	1020	480
Pratique professionnelle	1080	720
Travail de diplôme et examen professionnel	600	600

(*) selon le PEC

1. Programme de formation

Domaines de formation

N°	Domaines de formation
1	Accueil et soutien de l'enfance
2	Social
3	Pédagogie et éveil culturel
4	Méthodologies professionnelles
5	Pratique réflexive

1. Calendrier scolaire de la 1ère année

Organisation de l'année scolaire

- 38 semaines à deux jours de cours (JE-VE)
- 3 semaines-blocs :
  - Août 2021
  - Octobre 2021
  - Juillet 2022
- Cours dispensés par demi-journées

1. Calendrier scolaire de la 1ère année

Année scolaire 2021/22

Semaines	Programme
23.08 – 27.08.2021	Semaine d'introduction (*)
Jeudi 02.09.2021	Début des cours
30.08 – 15.10.2021	Cours JE-VE
18.10 - 22.10.2021	Semaine bloc (*)
25.10 – 29.10.2021	Vacances scolaires
02.11 – 23.12.2021	Cours JE-VE
24.12 – 07.01.2022	Vacances scolaires
10.01 – 25.02.2022	Cours JE-VE

Semaines	Programme
28.02 – 04.03.2022	Vacances scolaires
07.03 – 14.04.2022	Cours JE-VE
15.04 – 29.04.2022	Vacances scolaires
02.05 – 08.07.2022	Cours JE-VE
11.07 – 15.07.2022	Semaine bloc (*)
18.07 – 19.08.2022	Vacances scolaires
22.08 - 26.08.2022	Introduction 2ème année (*)
LU 29.08.2022	Début des cours de 2ème

(*) programme détaillé communiqué ultérieurement

(*) semaines-blocs comptant comme temps de formation

1. Calendrier scolaire de la 1ère année

			1ère année			
CS	CC	Date	JE matin	JE après-midi	VE matin	VE après-midi
SB-1	34	23.08.21	*Semaine-bloc avec programme spécial*			
1	35	30.08.21	**ACC-1** NDP	**ACC-1** NDP	**SOF-1** VPO	**AAP** VPO
2	36	06.09.21	**APS** MBL	**OBS-1** DTA	**OBS-1** DTA	**APR-1** MVO-VPO-EJE
3	37	13.09.21	**ACC-1** NDP	**ACC-1** NDP	**JEU** NDP	**JEU** NDP
4	38	20.09.21	**APS** MBL	**DLA-1** MLM	**SOF-1** VPO	**AAP** VPO
5	39	27.09.21	**DAC-1** NDP	**OBS-1** DTA	**ISO** CPI	**ISO** CPI
6	40	04.10.21	**DAC-1** NDP	**DAC-1** NDP	**SOF-1** VPO	**AAP** VPO
7	41	11.10.21	**ISO** CPI	**ISO** CPI	**GRF-1** [VPE]-VPO	**APR-1** MVO-VPO-EJE
SB-2	42	18.10.21	*Semaine-bloc avec programme spécial*			

1. Programme de formation

Organisation de l’année scolaire

> La participation active aux cours constitue un prérequis pour la validation des modules.

> Le temps de formation ne peut être pris sur les vacances auxquelles l’éducateur ou l’éducatrice en formation a droit.

2. Suivi de la formation pratique

2. Formation en emploi

Formation en alternance

- **Partenariat entre…**
  - l'éducateur-trice en formation
  - l'employeur
  - l'école (= ESSG - FRESEdE)
- **Orientation pratique :**
  - Pratique **professionnelle** partiellement prise en compte dans les 5'400, respectivement 3'600 heures de formation
  - Pratique **accompagnée** sur le terrain et par l'école

2. Formation en emploi

Pratique professionnelle

- Une partie du temps de travail (pratique professionnelle) est prise en compte dans le temps de formation :
  - F-5400 : 1080 H
  - F-3600 : 720 H

2. Formation en emploi

Pratique accompagnée

> Une partie de la pratique professionnelle est accompagnée par :

Cas a)

une personne de référence interne à l'institution-employeur et formée comme FPP

Cas b)

une personne de référence interne à l'institution-employeur mais non formée comme FPP **+ une FPP externe**

Formation : CAS FPP

1. Encadrement et suivi

Modalités FRESEdE

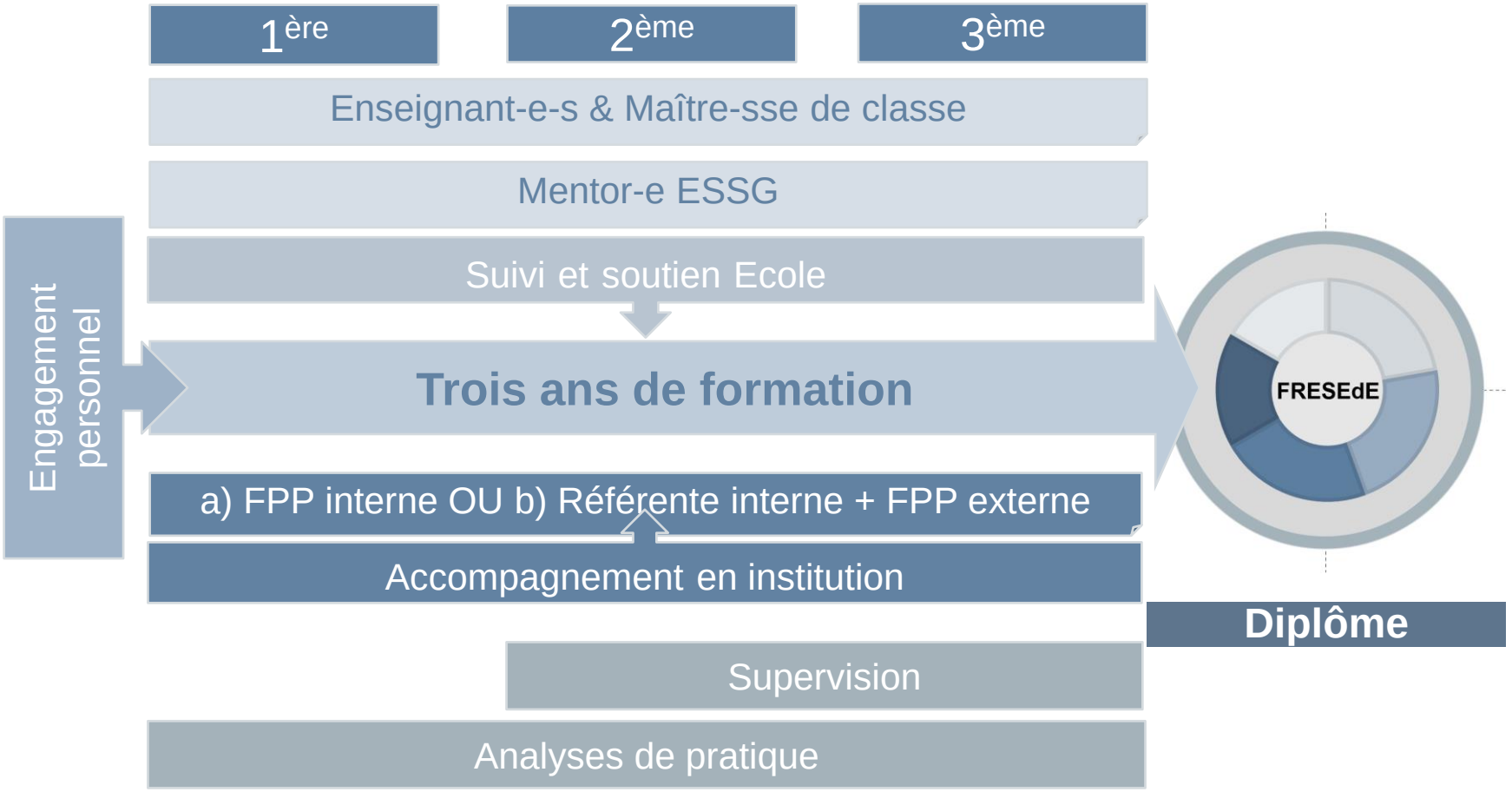

2. Relations avec les partenaires

Transparence de la communication

- **Echange d'information** (Employeur-FPP – Etudiant-e – Ecole) pour tout changement affectant le statut de l'éducateur/trice en formation, par exemple :
  - Changement de contrat
  - Absence de longue durée
  - Changement de référent-e et/ou FPP
  - Difficultés rencontrées durant la formation (pratique)
- **Courriel** = Moyen de communication privilégié

Les différents rôles et fonctions (suivi quadripartite)

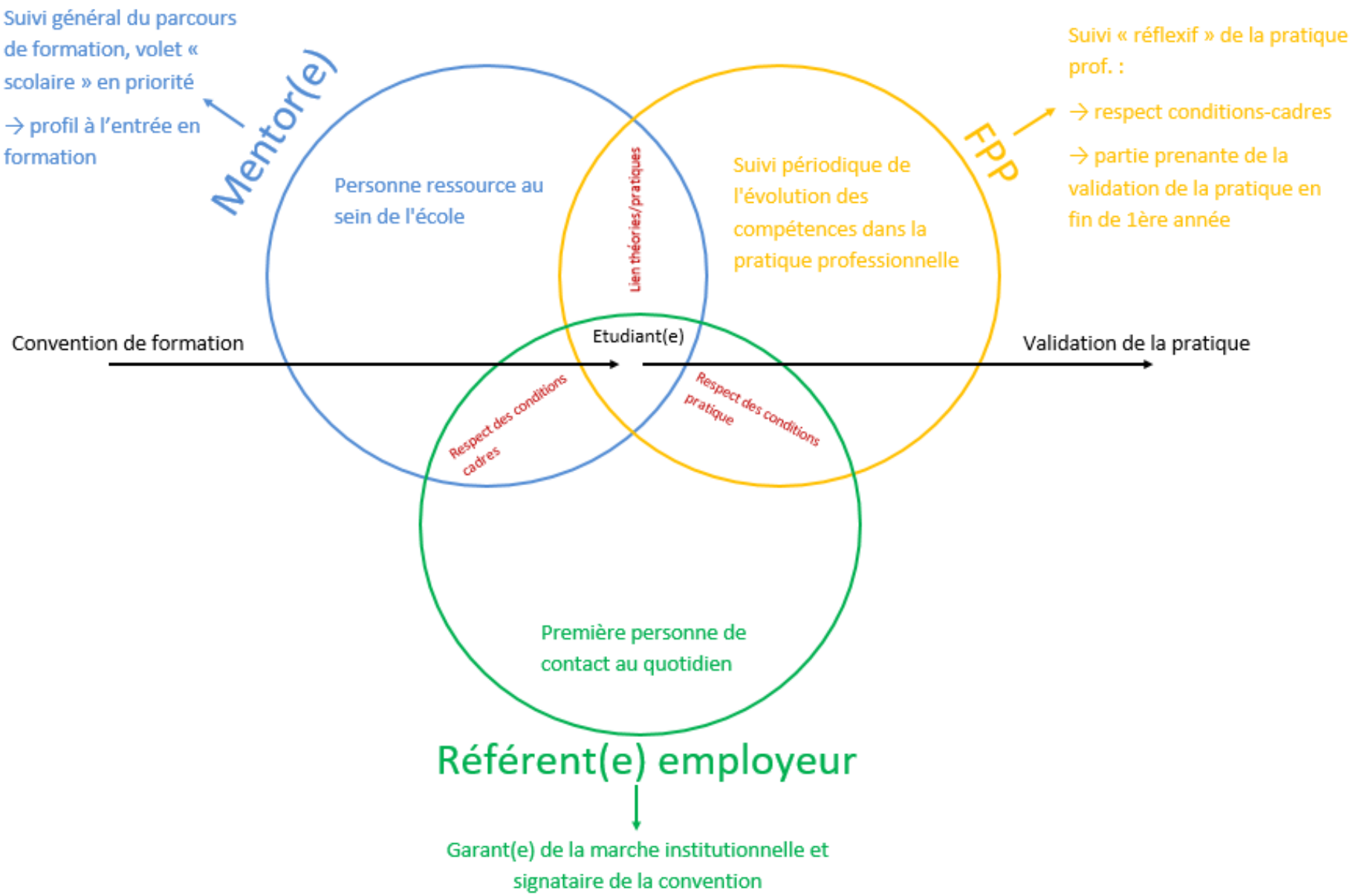

Les étapes

Résumé de la mise en place et de la validation du suivi pratique 1ère année

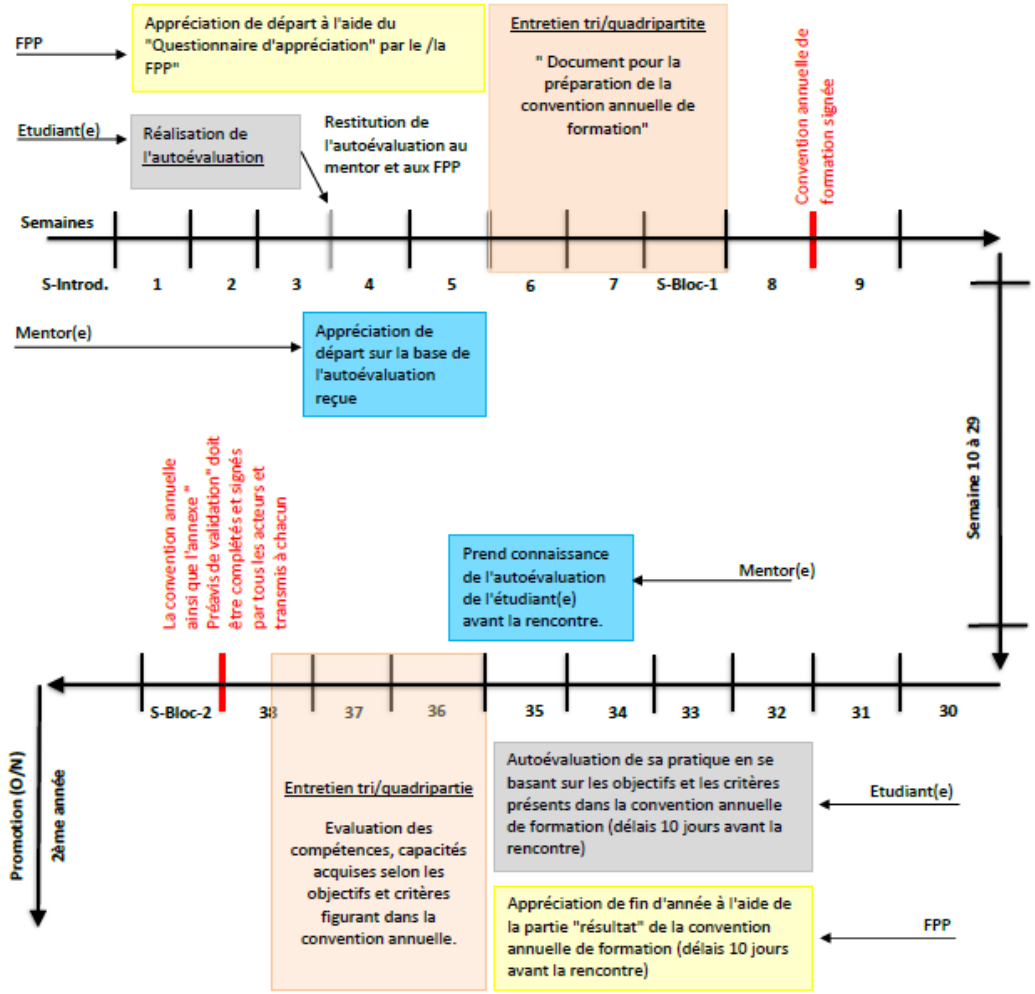

Liste des documents disponibles pour le suivi de la pratique

Pour les étudiant(e)s :

FRESEdE_ESSG_Questionnaire_Contexte_prof

FRESEdE_ESSG_Questionnaire_mon autoévaluation_nom_prénom

Pour les FPP :

FRESEdE_ESSG_Questionnaire_Apprétiation FPP

FRESEdE_ ESSG_Vue d'emsemble des évaluations durant les 3 ans fpp
(Ce document est une ressource non contraignante)

Pour les mentor(e)s :

FRESEdE_ESSG_Questionnaire_Apprétiation mentor
(Celui-ci n'est pas contraignant, il est possible de réaliser ses annotations directement sur l'autoévaluation reçue de la part de l'étudiant(e))

Pour tous :

FRESEdE_ESSG_Echéancier_1ère année

FRESEdE_ESSG_Questionnaire_Convention annuelle

FRESEdE_ESSG_Questionnaire_document préparatoire convention

FRESEdE_ESSG_Préavis de validation de la pratique professionnelle

FRESEdE_ESSG_Liste des compétences et des capacités
(Document ressource)

Etapes et dates

Échéancier du suivi pratique – 1ère année (2021-2022)

30.08. au 17.09.2021

Autoévaluation à restituer le **17.09.2020** au plus tard

Étudiant(e) : rédige son autoévaluation et complète le document « Contexte professionnel » à l'aide des formulaires nécessaires. Restitue les documents au FPP et mentor(e). Se prépare pour l'entretien tri/quadripartite à l'aide de son autoévaluation. Réfléchit en fonction de ses besoins, forces, limites et envies aux futurs objectifs de 1ère année.

13.09.2021

Séance d'information avec les employeurs

La séance d'information en présence des employeurs est planifiée au lundi 13.09.2021 à 19h à l'ESSG.

20.09 au 01.10.2021

Appréciations

Mentor(e) : planifie l'entretien tri/quadripartite (si possible au terme de la séance d'information)
FPP et mentor(e) : lisent l'autoévaluation et réalisent l'appréciation de départ à l'aide du document nécessaire (ou sous forme de commentaires directement sur l'autoévaluation).

04.10. au 22.10.2021

Entretien tri/quadripartite et écriture de la convention

Étudiant(e), FPP, mentor(e), référent(e) terrain si différent du FPP : se rencontrent en entretien tri/quadripartite. Formulent des propositions d'objectifs et sélectionnent les capacités à travailler en 1ère année à l'aide du document pour la préparation de la convention.
Étudiant(e) : rédige le procès-verbal de l'entretien puis le transmet au mentor(e) pour accord. L'étudiant diffuse ensuite le procès-verbal à tous les acteurs.
FPP et Étudiant(e) : complètent la convention en fonction des capacités et objectifs choisis lors de l'entretien.
FPP : envoie la convention au mentor(e).
Mentor(e) : commente la convention si nécessaire.

05.11.2021 au plus tard

Convention signée

Mentor(e) : assure que la convention soit signée par tous les acteurs et la diffuse à chacun.

Suivi pratique sur le terrain
Entretiens Étudiant(e)-FPP/Étudiant(e)-Référent(e)

Les étapes

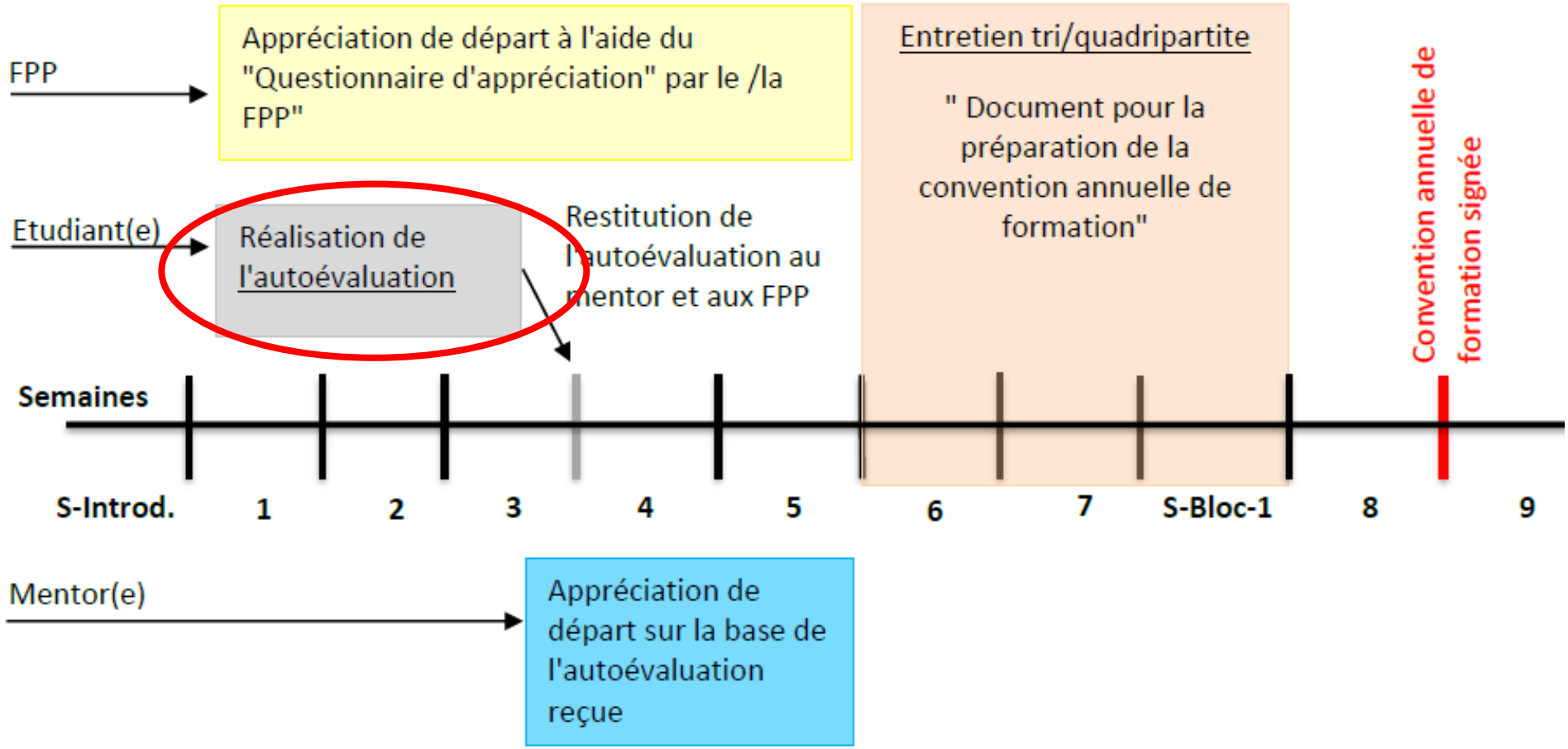
FPP
Appréciation de départ à l'aide du "Questionnaire d'appréciation" par le /la FPP"
Entretien tri/quadripartite
" Document pour la préparation de la convention annuelle de formation"
Convention annuelle de formation signée
Etudiant(e)
Réalisation de l'autoévaluation
Restitution de l'autoévaluation au mentor et aux FPP
Semaines
S-Introd.
1
2
3
4
5
6
7
S-Bloc-1
8
9
Mentor(e)
Appréciation de départ sur la base de l'autoévaluation reçue

Documents : L'AUTOÉVALUATION

Compétences	Capacités	Ai-je déjà eu l'occasion de travailler / développer cette capacité			A mon sens, est-il possible de travailler / développer cette capacité sur mon lieu de travail ?		Espace pour les remarques
		Oui	Plutôt oui	Non	Oui	Non	
		Si oui ou plutôt oui, Identifiez ce que vous êtes capable de faire et exemplifiez.			***Si non, quelles mesures peuvent être entreprises.***		
1.A. Concevoir, organiser et évaluer l'accueil dans l'ensemble des moments de la vie quotidienne	1.A.1. Elaborer un projet pédagogique individualisé	x	(Ou) x				J'ai déjà suivi des cours/ une formation / de façon autodidacte / fait des expériences sur mon lieu de travail me permettant d'avoir des connaissances sur tel ou tel sujet .... Par exemple, sur mon lieu de travail j'ai déjà eu l'occasion de participer /créer/pratiquer etc...
	1.A.2. Observer l'enfant et reconnaître les besoins et intérêts propres à chacun						
	1.A.3. Formuler des objectifs, porter attention au cheminement de chaque enfant et ajuster l'accompagnement					x	Je ne pense pas pouvoir travailler cet objectif sur mon lieu de travail par ce que... Je pense qu'il serait possible de le travailler si....

Les étapes

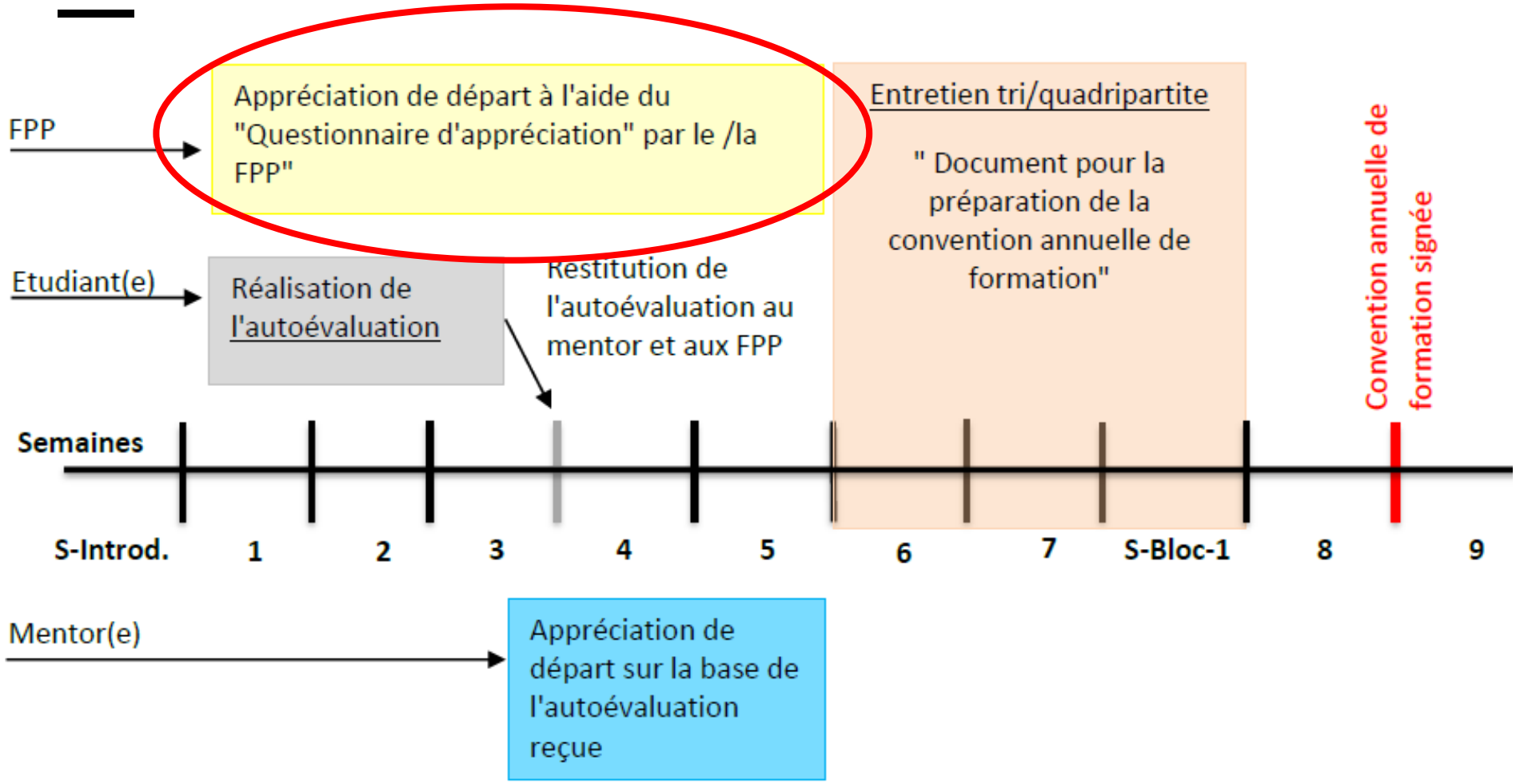
FPP
Appréciation de départ à l'aide du "Questionnaire d'appréciation" par le /la FPP"
Entretien tri/quadripartite
" Document pour la préparation de la convention annuelle de formation"
Convention annuelle de formation signée
Etudiant(e)
Réalisation de l'autoévaluation
Restitution de l'autoévaluation au mentor et aux FPP
Semaines
S-Introd.
1
2
3
4
5
6
7
S-Bloc-1
8
9
Mentor(e)
Appréciation de départ sur la base de l'autoévaluation reçue

Documents : GRILLE D'APPRÉCIATION DE DÉPART (FPP)

Compétences	Capacités	L'étudiant (e) démontre avoir déjà des capacités à …			Faut-il prévoir un ajustement particulier pour travailler cette compétence ou capacité sur le lieu de travail.		Année de formation projetée pour le travail de la capacité[1]	Espace pour les remarques
		Oui	Plutôt oui	Non	Oui	Non		
1.A. Concevoir, organiser et évaluer l'accueil dans l'ensemble des moments de la vie quotidienne	1.A.1. Elaborer un projet pédagogique individualisé							
	1.A.2. Observer l'enfant et reconnaître les besoins et intérêts propres à chacun							

Les étapes

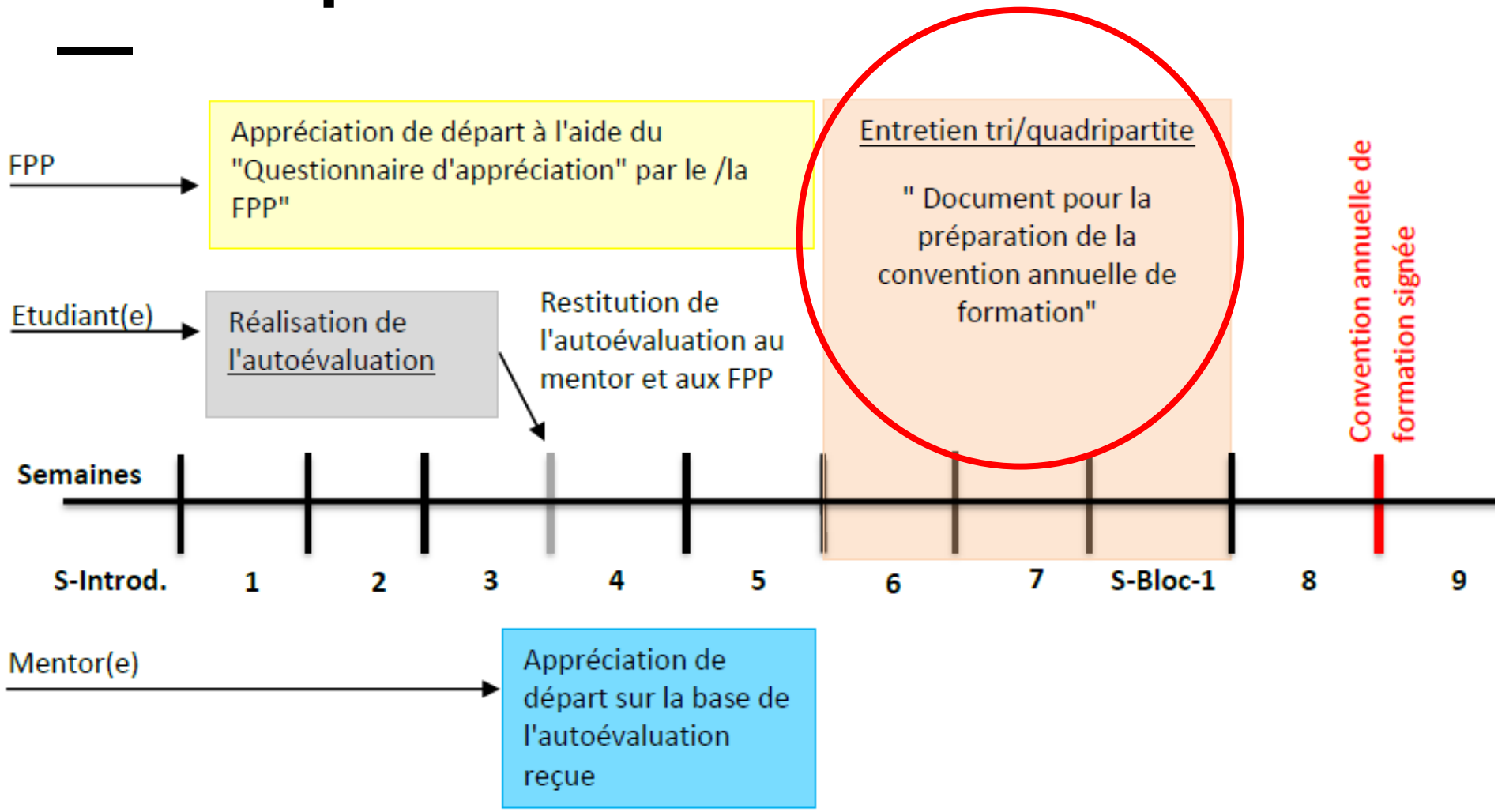
FPP
Appréciation de départ à l'aide du "Questionnaire d'appréciation" par le /la FPP"
Entretien tri/quadripartite
" Document pour la préparation de la convention annuelle de formation"
Convention annuelle de formation signée
Etudiant(e)
Réalisation de l'autoévaluation
Restitution de l'autoévaluation au mentor et aux FPP
Semaines
S-Introd.
1
2
3
4
5
6
7
S-Bloc-1
8
9
Mentor(e)
Appréciation de départ sur la base de l'autoévaluation reçue

L'entretien tri/quadripartite

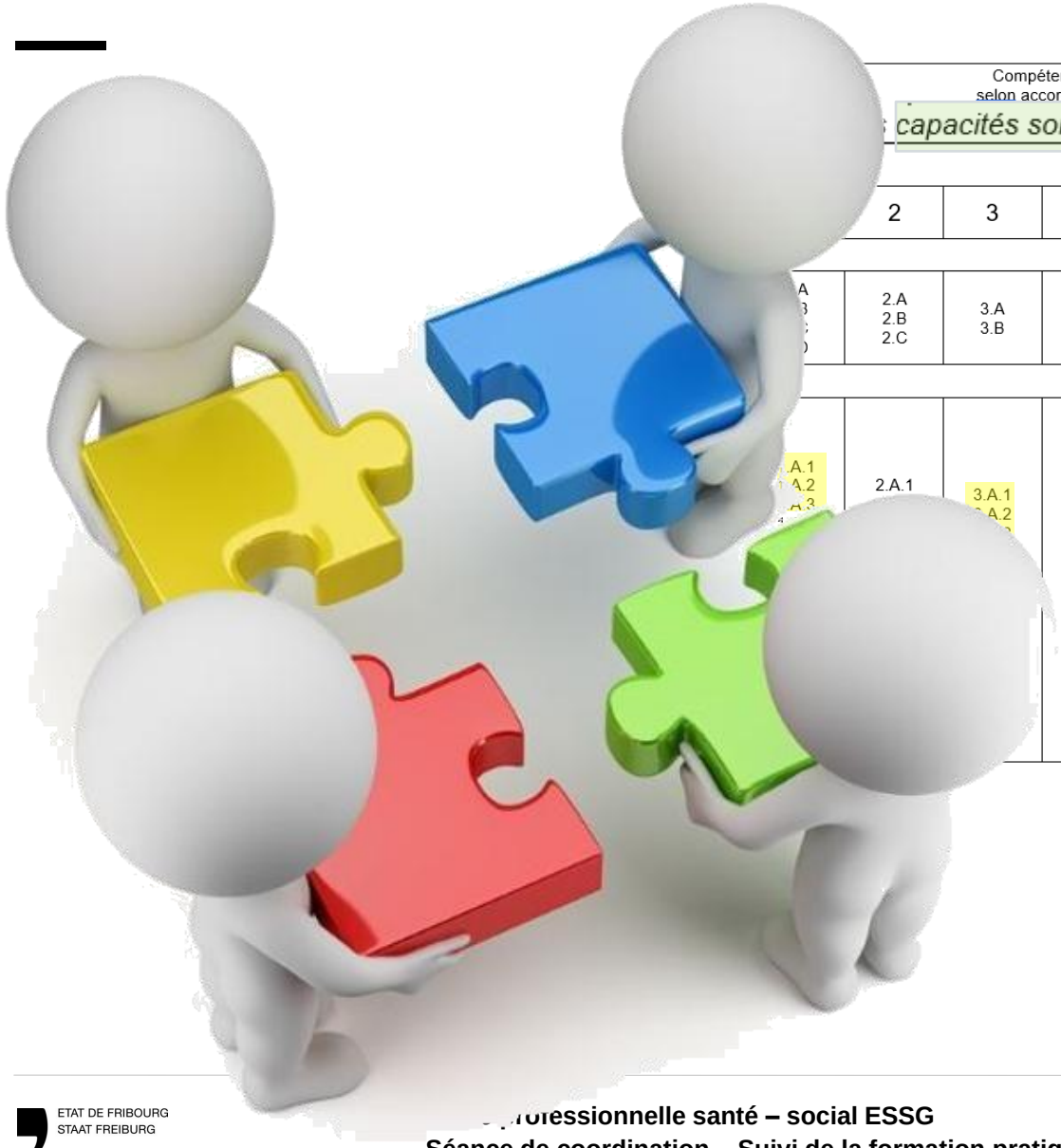

Compétence ou capacité à développer durant l'année de formation
selon accord établi entre les parties lors de la rencontre tri/quadripartite

capacités sont à répartir avec un minimum de 39 en 1ère année,

Processus lié au PEC									
	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Compétences									
	2.A 2.B 2.C	3.A 3.B	4.A 4.B 4.C	5.A 5.B 5.C 5.D	6.A 6.B 6.C	7.A 7.B 7.C 7.D	8.A 8.B 8.C	9.A 9.B	10.A
Capacités									
	2.A.1	3.A.1	4.A.1 4.A.2 4.A.3 4.A.4 4.A.5 4.A.6 4.B.1 4.B.2 4.B.3 4.C.1 4.C.2 4.C.3 4.C.4	5.A.1 5.A.2 5.A.3 5.A.4 5.B.1 5.B.2 5.B.3 5.B.4 5.C.1 5.C.2 5.C.3 5.C.4 5.C.5 5.D.1 5.D.2 5.D.3 5.D.4	6.A.1 6.A.2 6.A.3 6.A.4 6.B.1 6.B.2 6.B.3 6.B.4 6.C.1 6.C.2	7.A.1 7.A.2 7.A.3 7.A.4 7.B.1 7.B.2 7.B.3 7.C.1 7.C.2 7.C.3 7.D.1 7.D.2	8.A.1 8.A.2 8.A.3 8.A.4 8.B.1 8.B.2 8.B.3 8.C.1 8.C.2	9.A.1 9.A.2 9.B.1 9.B.2 9.B.3	10.A.1 10.A.2 10.A.3 10.A.4 10.A.5 10.A.6

Les étapes

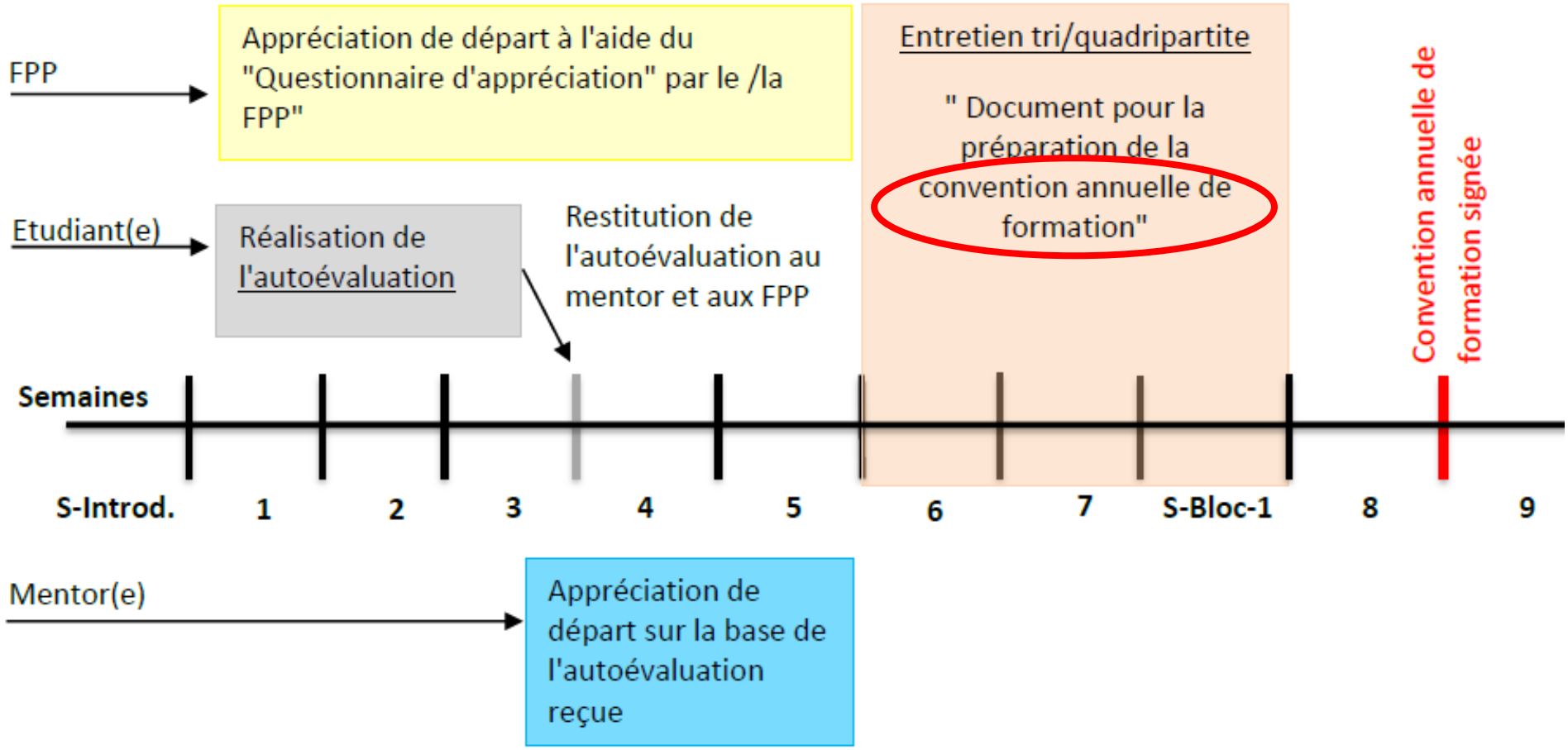
FPP
Appréciation de départ à l'aide du "Questionnaire d'appréciation" par le /la FPP"
Entretien tri/quadripartite
" Document pour la préparation de la convention annuelle de formation"
Convention annuelle de formation signée
Etudiant(e)
Réalisation de l'autoévaluation
Restitution de l'autoévaluation au mentor et aux FPP
Semaines
S-Introd.
1
2
3
4
5
6
7
S-Bloc-1
8
9
Mentor(e)
Appréciation de départ sur la base de l'autoévaluation reçue

Documents : LA CONVENTION ANNUELLE DE FORMATION

Compétence ou capacité à développer durant l'année de formation (Numéro)[1]	Objectif spécifique / évaluateur *(rédigé par le/la FPP)*	*Moyens de réalisation*	*Échéance de réalisation*	*Critères d'évaluation*	Bilan, identification des forces et/ou des améliorations attendues (doit être complété 10 jours avant la rencontre tri/quadripartite de fin d'année)	Atteint (A)	Partiellement atteint (PA)	Non atteint (NA)
						☐	☐	☐
						☐	☐	☐
						☐	☐	☐
						☐	☐	☐
						☐	☐	☐
						☐	☐	☐
						☐	☐	☐
						☐	☐	☐
						☐	☐	☐
						☐	☐	☐

Puis

Résumé de la mise en place et de la validation du suivi pratique 1ère année

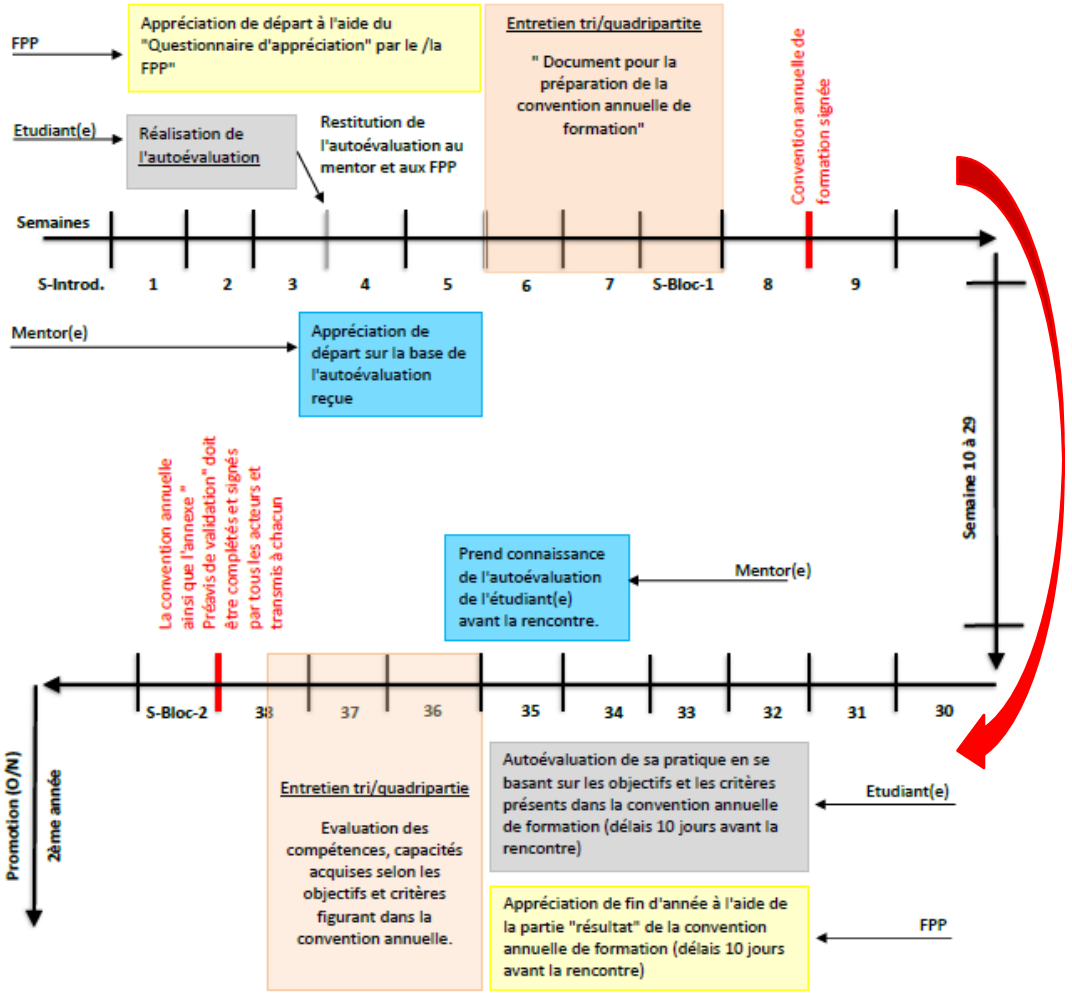

Liste des documents disponibles pour le suivi de la pratique

Pour les étudiant(e)s :

FRESEdE_ESSG_Questionnaire_Contexte_prof

FRESEdE_ESSG_Questionnaire_mon autoévaluation_nom_prénom

Pour les FPP :

FRESEdE_ESSG_Questionnaire_Apprétiation FPP

FRESEdE_ ESSG_Vue d'emsemble des évaluations durant les 3 ans fpp
(Ce document est une ressource non contraignante)

Pour les mentor(e)s :

FRESEdE_ESSG_Questionnaire_Apprétiation mentor
(Celui-ci n'est pas contraignant, il est possible de réaliser ses annotations directement sur l'autoévaluation reçue de la part de l'étudiant(e))

Pour tous :

FRESEdE_ESSG_Echéancier_1ère année

FRESEdE_ESSG_Questionnaire_Convention annuelle

FRESEdE_ESSG_Questionnaire_document préparatoire convention

FRESEdE_ESSG_Préavis de validation de la pratique professionnelle

FRESEdE_ESSG_Liste des compétences et des capacités
(Document ressource)

Suivi de la pratique professionnelle

	Mentor-e	Référent-e	FPP	ETU
Prat. prof.	*Prise en compte partielle dans le temps de formation*			
Entretien tri/ quadripartite	Octobre 2021 juin (- juillet) 2022			
Suivi régulier de la pratique prof.	3 x / an (début-milieu-fin) Aussi sur demande en cas de difficulté constatée	Hebdo-madaire (+/- 1h/sem.)	Si interne : 1h / semaine Si externe : 6 à 8 x / an (1h30-2h) (30' avec référent-e)	Egalement sur demande

L’évaluation de la pratique

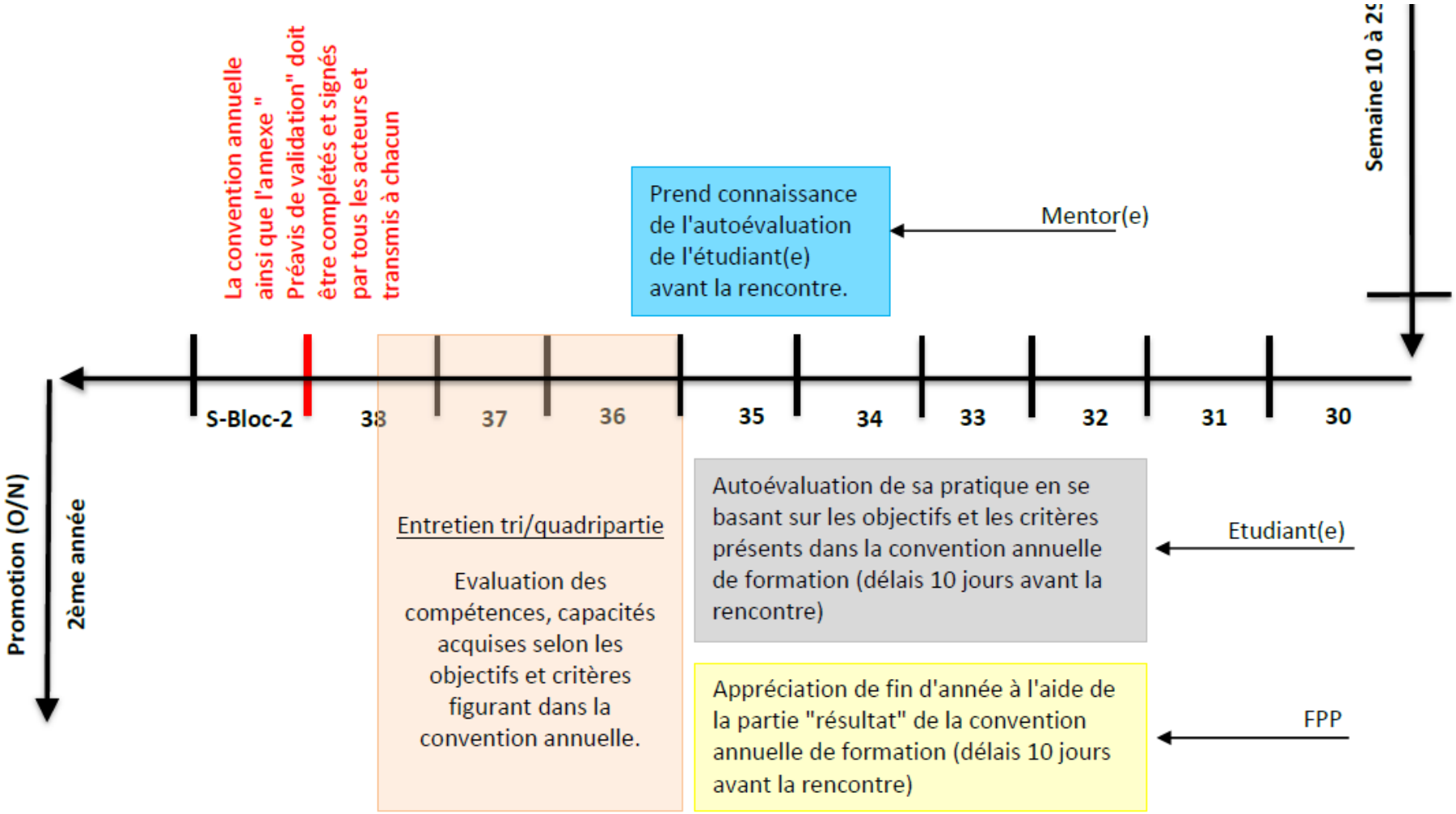

L’évaluation de la pratique

Ecole professionnelle santé-social ESSG
Convention annuelle de formation – Filière Educateur – éducatrice de l'enfance ES

Compétence ou capacité à développer durant l'année de formation (N…	Obje…	*Moyens de réalisation*	*Échéance de réalisation*	*Critères d'évaluation*	Bilan, identification des forces et/ou des améliorations attendues (doit être complété 10 jours avant la rencontre tri/quadripartite de fin d'année)	Atteint (A)	Partiellement atteint (PA)	Non atteint (NA)
						☐	☐	☐
						☐	☐	☐
						☐	☐	☐

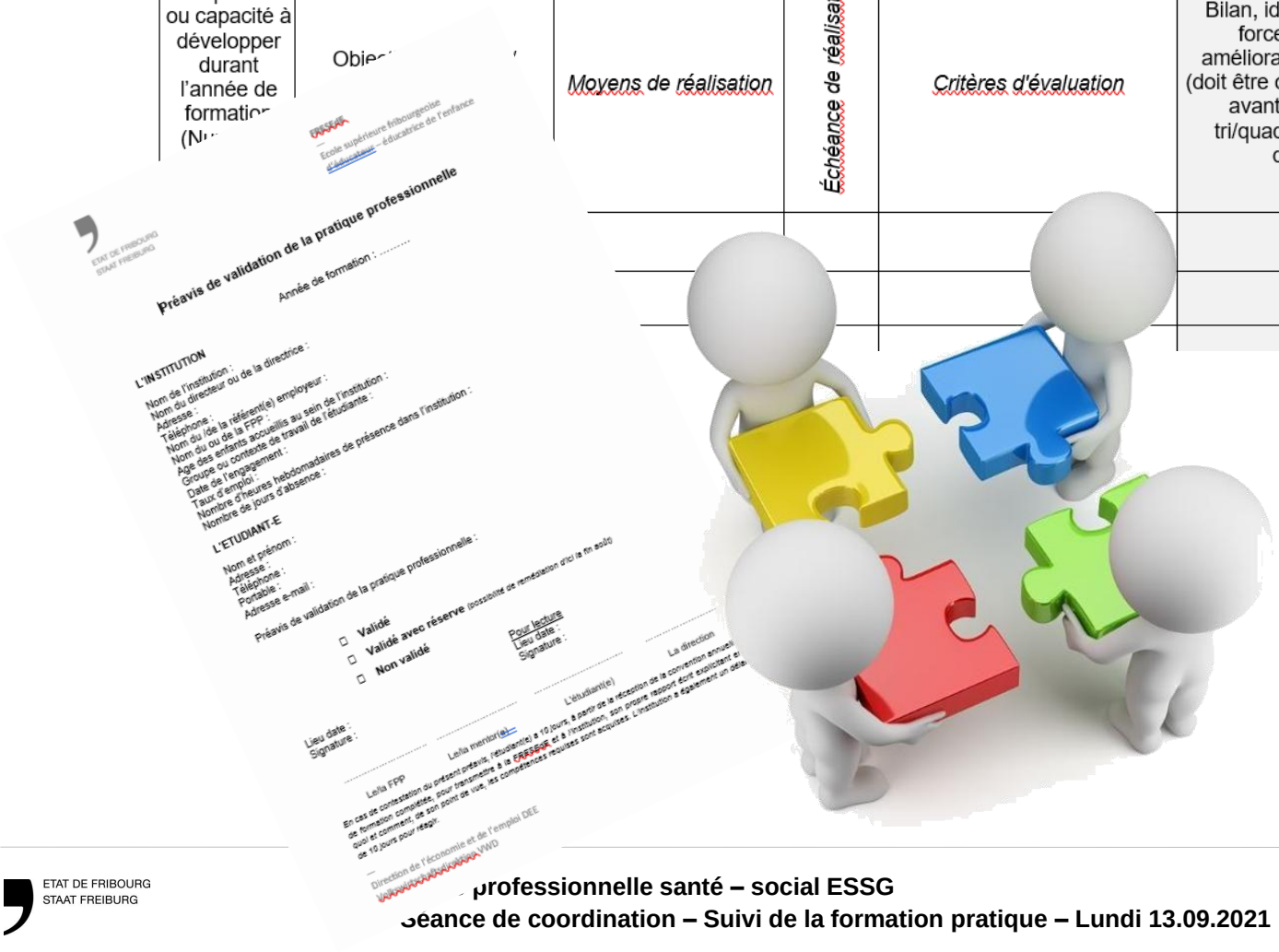

Ou trouver les documents ?

https://www.fr.ch/essg

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Thèmes & Prestations Actualités & Agenda

Sommaire

1. FRESEdE - Description de la profession
2. FRESEdE - Procédure d'admission
3. FRESEdE - F-5400
4. FRESEdE - F-3600
5. FRESEdE - Concept de formation
6. FRESEdE - Planification de la formation
7. FRESEdE - Frais de formation
8. FRESEdE - Suivi pratique - Documents pour étudiant-e-s et employeurs

L'ESSG c'est...

ASSC - Assistant-e en soins et santé communautaire

Dans ce chapitre vous trouvez une description de la profession, les offres de formation et la documentation correspondante.

ASA - Aide en soins et accompagnement

Dans ce chapitre vous trouvez une description de la profession, les offres de formation et la documentation correspondante.

AM - Assistant-e médical-e

Dans ce chapitre, vous trouverez une description de la profession, l'offre de formation et la documentation correspondante.

FRESEdE - Educateur – éducatrice de l'enfance ES

Dans ce chapitre, vous trouverez une description de la profession, les offres de formation et toutes les informations utiles.

https://www.fr.ch/essg/sommaire/fresede-educateur-educatrice-de-lenfance-es?pa

Suivi pratique - 1ère année (mis à jour le 19.07.2021)

- FRESEdE - Séance de coordination - Suivi de la formation pratique 28.09.2020 (ppt)
- FRESEdE - Liste des compétences et des capacités
- FRESEdE - Préavis de validation de la pratique professionnelle
- FRESEdE - Questionnaire "Convention annuelle"
- FRESEdE - Questionnaire "Document préparatoire convention"
- FRESEdE - Vue d'ensemble des évaluations durant les 3 ans FPP
- FRESEDE - Echéancier 1ère année 2021-2022
- FRESEdE - Questionnaire "Appréciation FPP"
- FRESEdE - Questionnaire "Appréciation Mentor-e"
- FRESEdE - Questionnaire "Contexte professionnel"
- FRESEdE - Questionnaire "Mon auto-évaluation_nom_prénom"
- FRESEdE - Résumé mise en place et validation suivi pratique 1ère année

2. En résumé

Préparation à la 1ère rencontre

Etudiante	Mentor-e	FPP	Référente
Remplir la forme «Contexte professionnel» et réaliser l'autoévaluation	Remplir le formulaire d'appréciation de l'auto-évaluation	Remplir le formulaire d'appréciation de l'auto-évaluation	Assurer l'organisation pratique de la rencontre

Déjà réalisé

Objectif : fixer ou confirmer la date de la 1ère rencontre aujourd'hui !

(rencontres à partir du 04 octobre au 22 octobre 2021)

2. En résumé

Suivi de la 1ère rencontre

Etudiante	Mentor-e	FPP	Référente
Répondre aux éventuelles questions	Valider la convention de formation	Formaliser la convention de formation sur la base de la rencontre tri/quadripartite	Garantir les conditions cadres de la formation pratique

2. Dossier de formation

Le parcours de formation sera documenté par chaque étudiante dans son

Dossier personnel de formation

Exemple d'une des nombreuses possibilités offertes par le DPF :

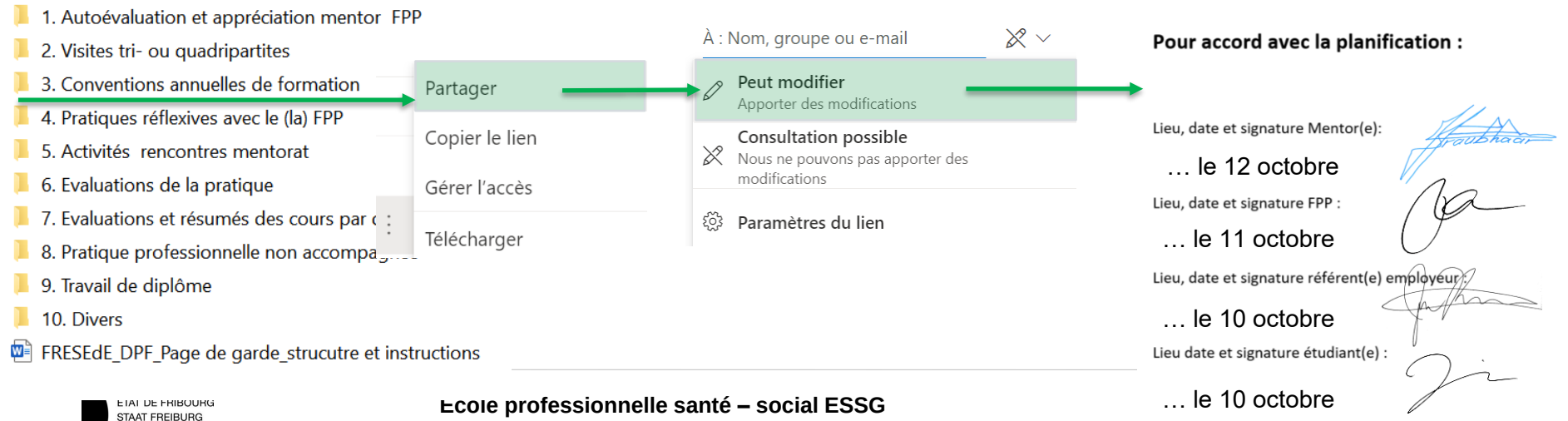

2. En voie de finalisation…

3. Conclusion … provisoire !

Merci de votre participation et plein succès pour la suite de l'aventure FRESEdE !

Maëlle
Feride
Laura
Tamara
Cindy
Christelle
Carolina
Priscilla
Laetitia
Clémentine
Gianna
Camille
Jennifer
Roxanne
Emmanuelle
Nathalie
Clémence
LAURANE
Nicole
Belgis
FRESH
FORCE
ENERGIE
enthousiasme
SOUPLESSE
LE SENS
SOLIDARITE
EQUIPE
DISCIPLINE
DETERMINE
ECOUTE
EXCELLENCE
lite...